



COMITE DIRECTEUR

10 octobre 2020

(Organisé sur site et en vidéo conférence)

Présent(e)s :

Sur site : Adrien ARJONA, Françoise BOUVIER, Jean-Jacques DAWIDOWICZ, Jean-Louis LLOUQUET, Michel BONZOMS, Philippe NICOLINO

En vidéo-conférence : Mathilde BOUVIER, Hervé CRAUSTE (en début de séance), François FOURREAU, Henri LUBRANO, Maurice PYTKIEWICZ, Joël VIGNAU, François WURMSER

Excusé(e)s : Jean-Pierre BOLLE, Josette CASTEX, Géraldine DENAT, Isabelle KOELSCH, Fanny MAILLET, Marie-Eve ZILIOLI

Invité(e)s : Audrey CESARINI (CTF Occitanie), Sylvain PREHU

La Présidente ouvre la séance en remerciant les membres présents, à Paris et via le dispositif de vidéo conférence. Elle sensibilise les membres du Comité Directeur au nombre de points à traiter dans le temps imparti, c'est-à-dire avant 13h.

Avant de traiter les questions inscrites à l'ordre du jour, elle invite les membres du Comité Directeur à rendre hommage à deux de nos dirigeants décédés durant l'été, Vincent BLANCHET et Pascal DERUELLE.

Elle poursuit la séance en évoquant la situation sanitaire.

Elle accueille ensuite Audrey CESARINI, qui se présente aux membres du Comité Directeur.

Elle procède ensuite au traitement des points inscrits à l'ordre du jour.

I/ Pourvoi des postes vacants au Comité Directeur et au Bureau Directeur

La Présidente expose la situation suite au décès du Vice-Président, c'est-à-dire compléter le Comité Directeur par un nouveau membre, idem en ce qui concerne le Bureau.

La Présidente présente aux membres du Comité Directeur les propositions suivantes :

- Cooptation de Joël VIGNAU en tant que membre du Comité Directeur jusqu'à la prochaine Assemblée Générale.
- Nomination de Michel BONZOMS au poste de Secrétaire Général jusqu'à la prochaine Assemblée Générale.
- Nomination d'Adrien ARJONA au poste de Vice-Président délégué jusqu'à la prochaine Assemblée Générale.

Ces propositions sont approuvées à l'unanimité.

II/ Actualité de la Présidente, du Trésorier et du Secrétaire Général

La Présidente fait le compte rendu des différentes réunions auxquelles elle a participé depuis le dernier Comité Directeur. Elle explique que les différentes et très nombreuses réunions organisées par le CNOSF ne se sont pas déroulées dans une ambiance toujours constructive, ni selon des méthodes très efficaces. Elle informe que les relations se sont tendues de façon très marquée, notamment entre certaines fédérations délégataires et affinitaires. Le CNOSF a pris l'initiative de réunir des groupes de travail pour la rédaction d'un pacte de loyauté entre fédérations. Cela fait suite à la saisine du Comité de déontologie du CNOSF par la FF Judo demandant l'exclusion de la FSGT.

La Présidente fait le point sur les soutiens financiers du CNOSF en direction des clubs, via des appels à projets, tels que l'opération « Trophées club + ».

Elle évoque aussi les activités de l'association interfédérale ID Orizon.

La Présidente informe ensuite les membres du Comité Directeur que la réforme concernant la gestion des CTS semble abandonnée, les effectifs plafonds ayant été supprimés. L'UNSLLE avait vu son effectif plafond passer de 3 à 1 poste. Même si les informations que nous avons sont à priori rassurantes, notre vigilance restera de mise.

Enfin elle informe les membres du Comité Directeur de la façon dont l'UNSLLE a pris en compte l'application des mesures obligatoires concernant l'honorabilité des encadrants sportifs. Elle invite François FOURREAU à compléter ses propos. François FOURREAU explique la démarche, il précise qu'une réunion sera programmée avec l'ensemble des référents des fédérations pour faire un point d'étape général et sur les différentes pratiques en cours.

III/ Rapport du Comité Sport Santé

Le Médecin fédéral commente le rapport du Comité Sport Santé transmis aux membres du Comité Directeur. Il centre ses propos sur la question du COVID19, en mettant en évidence les régulières incohérences à ce sujet. Il invite les dirigeants de clubs à organiser dans la mesure du possible leurs activités en outdoor.

IV/ Rapport d'activité du CNFA

En l'absence du Président de l'AFL France, nouvelle dénomination du CNFA, Adrien ARJONA présente le rapport remis aux dirigeants.

VI/ Rapport d'activité de la CNM

François WURMSER présente le rapport de la CNM. Il explique que les activités de la CNM et des clubs ont été elles aussi fortement impactées par le contexte sanitaire.

VI/ Point financier et ressources humaines

Le Trésorier et le Directeur adjoint commentent le rapport remis aux dirigeants. Ils précisent que le report de l'UNICON20 en 2021 modifiera le budget 2020 d'environ 430K€.

VII/ Etude des rapports et des communications

➤ **Rapport 1** : Adoption de la composition du comité d'organisation de l'UNICON 21

François WURMSER et le Directeur présentent le rapport remis aux dirigeants.

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

➤ **Rapport 2** : Adoption du projet de conventions de partenariat UNSLL/SANA et UNSLL/MOOVEN

Le Médecin fédéral fait un bref compte rendu des rencontres avec l'association SANA et l'entreprise MOOVEN. L'association SANA a pour but de créer en Occitanie un cluster sport-santé. La société MOOVEN a pour but de développer des solutions vidéo d'APA, de déployer un dispositif de type sport sur ordonnance pour le compte de mutuelles.

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

➤ **Communication 1** : Bilan des actions de soutien aux clubs et aux organes déconcentrés (subventions ANS)

François FOURREAU commente le rapport remis aux dirigeants. Il revient sur les aspects fondamentaux de ce rapport. Il rappelle aux dirigeants que l'ANS a succédé au CNDS et que les procédures d'attribution des subventions impliquent un engagement politique et technique beaucoup plus important que dans le passé. Il sensibilise les membres du Comité Directeur sur le fait que l'UNSLI est en développement constant, mais que l'assiette de financement risque d'être constante, ce qui posera de plus en plus de problèmes de choix de répartition.

Les dirigeants prennent acte de cette communication.

➤ **Communication 2** : Communication sur le suivi des appels à projets

Adrien ARJONA et le Directeur commentent le document remis aux dirigeants. Le Directeur remercie Mathilde BOUVIER pour son précieux éclairage concernant l'AAP européen.

Les dirigeants prennent acte de cette communication.

➤ **Communication 3 : Calendrier des réunions statutaires**

Adrien ARJONA présente le calendrier des réunions statutaires.

Les dirigeants prennent acte de cette communication.

VIII/ Questions diverses

Projet de communication du Comité Directeur en direction des clubs affiliés concernant le programme « Mon club près de chez moi » conduit par le CNOSF

La Présidente explique le contexte de cette initiative du CNOSF qui pose selon elle plusieurs problématiques à savoir :

- ✓ La transmission régulière du fichier complet des clubs affiliés à notre fédération à une société sous-traitante du CNOSF pose des questions éthiques.
- ✓ Le fait que les clubs ne puissent pas être libres de refuser que leurs coordonnées soient transmises, et de ne pas avoir le choix de participer.
- ✓ La mise en place d'une communication directe de la société sous-traitante en direction de nos clubs sans passer par la fédération pose aussi une question éthique et stratégique.
- ✓ L'absence de régulation, voire de contrôle sur la gestion des pages des clubs pourrait s'avérer dangereuse pour l'image de la fédération. En effet, cette régulation reste uniquement de la responsabilité des clubs qui autogèrent leur page.

Les membres du Comité Directeur mandatent la Présidente et le groupe de travail composé de Joël VIGNAU, François FOURREAU et Maurice PYTKIEWICZ pour la rédaction et la diffusion de cette communication.

Lecture faite, et invités à lire le document, les membres du Comité Directeur présents en séance adoptent le compte rendu.